

NOUVEC

Nouvelles Energies Citoyennes

Rapport & Plan d'action prévisionnel

*Réalisé par
Thérèse BASSE*

LA SECURITE EN CENTRE VILLE

Nous menons, en partenariat avec l'association des Commerçants et des artisans de Marseille Méditerranée, une action pilote d'appropriation citoyenne dans le secteur de Belsunce, autour du réaménagement de la place Louise Michel.

Nous avons décidé, la sécurité étant l'un des axes centraux de nos thématiques de travail, d'organiser une réflexion élargie sur la question.

Afin d'aboutir des propositions concrètes, à présenter lors du prochain café citoyen, nous avons en préalable organisé une conférence, dont l'objet était d'affiner la démarche et de recueillir les attentes.

Nous vous présentons ici : les rapports des modérateurs et une note complémentaire sur les éléments majeurs recueillis. A partir de ces éléments nous avons réalisé une synthèse et une proposition de plan d'action. En annexe, les différentes interventions lors de la conférence.

Ce travail commun, représente un préliminaire, qui doit se poursuivre en concertation avec les acteurs du centre ville et en coopération avec l'instance publique, pour donner naissance à une véritable plate-forme d'action citoyenne.

SOMMAIRE

Rapport : conférence du 30 mai 2011.....	Page 4
Synthèse & Plan d'action.....	Page 13
Annexes.....	Page 16
<i>Interventions et contributions</i>	
<i>Quelques données</i>	

Rapport

Conférence du 30 mai 2011

LA SECURITE EN CENTRE VILLE

Conférence en préparation du prochain café citoyen

Lundi 30 mai 2011, 18h30
8 rue Colbert

Modérateurs : Ghania HENRY : Jean-Marie MANZON

Durant la conférence Colette MORIN sera notre fil conducteur juridique

Cette conférence vient en préparation du prochain café citoyen de juin, dont la date sera

- **Violences urbaines (statistiques)**
- **Centre ville et sécurité**
 - **Incivilités**
 - ✓ **Inconduite automobile**
 - ✓ **Nuisances sonores**
 - **Agressions (vols à l'arrachée, agressions gratuites ...)**
 - **Délinquances juvéniles**
 - **Sécurité des métiers à hauts risques (bijoutiers, agences de voyage, pharmacie)**
- **Recherche commune de solutions complémentaires = échanges avec la salle (préconisations)**
- **Synthèse des rapporteurs**
- **Conclusion de Arlette FRUCTUS**

Intervenants NOUVEC dans l'ordre des interventions

Arlette FRUCTUS

Thérèse BASSE

Faïza CHAIAHELOUDJOU (*rapporteur*). Membres du groupe de travail : Keira SID, Fatima BENHAMMOUDA

Nadya KADRI (*rapporteur*). Membres du groupe de travail : Nabila MESSAOUDI, Zineb KADDOUR-REBIHA

Colette MORIN

Jean-Marie MANZON

Marie-Pierre LEDUC

Intervenants externes

Ali TIMIZAR

Président du CIQ Belsunce Canebière Nationale Dugommier et de l'Association des Commerçants et des artisans de Marseille Méditerranée

Claude CIAMPOLTRINI

Présidente du CIQ Bourse Belsunce

Lounès ABDOUN

Rapports des modérateurs

Jean-Marie MANZON

Après une rapide introduction de Arlette , Thérèse introduit les débats en insistant sur le fait que la délinquance et l'insécurité dégradent non seulement le cadre de vie mais le vivre ensemble portant ainsi atteinte à la vie sociale et citoyenne. Le « capital humain » est la priorité des priorités et il faut agir comme citoyen pour renouer le lien social du vivre ensemble. Elle insiste sur l'importance de l'urbanisme et des aménagements dans le domaine de la prévention des dérives délinquantes. Thérèse précise que cette réunion préparatoire au café citoyen vise à faire émerger des propositions, des préconisations de lutte contre l'insécurité.

La première intervenante évoque la question des incivilités en voiture. Elle évoque les « impolites et insultes quotidiennes », les infractions au code donc aux règles sociales, les défauts de permis, d'assurances, les conduites meurtrières sous l'influence de l'alcool et d'autres substances. La voiture semble être le symbole d'une société « où tout est permis, où tous les coups sont permis ». Une telle société n'est plus une société humaine. Elle rappelle l'importance qu'il faudra accorder à la journée de la courtoisie au volant : le 24 mars ?

La question évoquée par l'intervenante suivante concernait les nuisances sonores qui pourrissent la vie en société, portent atteinte à la qualité de vie et même à la santé ; « chacun est responsable de ses actes y compris par négligence » Les moyens amiables sont les meilleurs bien évidemment si c'est possible pour que cessent de telles atteintes à l'intégrité des personnes. Quelquefois un médiateur permet d'améliorer une situation de conflit ; en dernier recours on peut s'adresser au tribunal d'instance. Il est dommage que la notion de respect de l'autre et d'abord de son voisin ne soit pas partagée par tout le monde.

Le troisième intervenant abordait la question de la délinquance qui touche des enfants de plus en plus jeunes ; Le quartier du « haut de Belsunce » et des rues adjacentes à la rue d'Aix étaient des lieux propices aux agressions commises par des petits groupes de 2 ou 3 individus. La loi du silence, celle de la peur régnait. Grâce à l'association des commerçants, à la réunion de citoyens, la délinquance, même si elle persiste, a baissé. Malheureusement une délinquance plus violente se développe : braquages armés de bijouterie en particulier ; L'implication citoyenne, la solidarité au sein de la population, la réunion des bonnes volontés sont un bon moyen d'enrayer le fléau de la violence et des agressions.

Trois interventions dans la salle ont enrichi le débat. La première personne insistait sur le lien qui existe entre la « misère socio-économique » et la délinquance ; Elle évoquait également l'inadaptation de certaines grosses structures qui ne permettent pas la prise en compte des situations individuelles comme les grandes écoles de plus de 300 élèves.

La deuxième personne insistait sur le rôle essentiel de la police nationale ; Elle souhaite beaucoup plus de moyens pour celle-ci et s'inquiète du manque d'effectifs particulièrement la nuit. A été évoqué également le domaine judiciaire et le fait que les délinquants sont relâchés trop rapidement.

La troisième personne, responsable du CIQ a affirmé que la situation du centre de Marseille est très problématique, « la police ne peut faire que de la présence car il y a de plus en plus de croisiéristes et le tourisme attire forcément la délinquance ». Il serait souhaitable que Marseille soit considérée comme une station balnéaire pour qu'il y ait plus de police.

L'intervenant suivant traitait la question de la prévention ; il évoquait en préambule la préoccupation de l'ensemble de la population concernant la question de l'insécurité : « en tous lieux, dans tous les milieux, on en parle ». Souvent les familles sont angoissées car elles attendent une aide des institutions comme l'école pour la formation citoyenne et morale et la police en ce qui concerne l'appareil répressif. La confiance disparaît malheureusement trop souvent : les familles sont dépassées, la police aussi et on pense que l'école ne remplit plus son rôle ; la question des moyens est à nouveau abordée. L'intervenant parle également à fort juste raison des médias et de cette culture du quotidien qui voit l'enfant grandir avec des images de violence virtuelle. Certains,

par désespoir, se tournent vers le religieux et surtout des religieux dont les intentions ne sont pas toujours « claires ».

La présidente du CIQ évoque dans une courte mais riche intervention la montée en puissance de la délinquance d'enfants de plus en plus jeunes (13/14 ans) qui ne vont plus à l'école, qui investissent en bandes les lieux publics, se rassemblent, causent diverses perturbations, « cassent » et « font peur » ; Ces jeunes sont à la merci bien évidemment d'adultes mal intentionnés et tous les trafics sont possibles... Une lettre a été adressée aux responsables et décideurs et surtout au procureur. Des éducateurs sont bien évidemment nécessaires car le dialogue et la communication avec ces enfants réclament des professionnels. Colette, en tant qu'avocate déplore qu'il n'y ait que peu de mesures alternatives à la prison en ce qui concerne les mineurs de 13 à 16 ans ; il n'y a que 3 juges d'application des peines à Marseille.

Une trop longue intervention sur l'éducation insiste sur la nécessité de permettre aux établissements scolaires secondaires dans le cadre de leur autonomie de lutter en priorité contre l'illettrisme, de développer leurs relations avec les autres institutions (police, justice..), les associations et acteurs intervenants sur leurs zones de recrutement. Les relations avec le monde économique et professionnel doivent être valorisées pour les élèves peu intéressés par un enseignement « abstrait ». Un statut de « médiateurs » dépendant des chefs d'établissement pourrait être envisagé ;

La dernière intervenante traitait la question difficile des métiers à risques. Dans un premier temps elle a commenté les textes condamnant le recel. Cette lutte est prioritaire et doit concerner tous ceux qui se disent citoyens ; la première des choses étant de refuser d'acheter tout objet dont on ne connaît pas la provenance. Elle évoquait le risque de détenir une arme, même pour se protéger et rappelait les mesures à de protection de base : vitre blindées, chien, portes fermées, caméras... Les assurances ont des experts qui aident tous les professionnels qui le souhaitent. Marie Pierre animera un groupe de travail sur cette thématique des métiers à hauts risques.

Il revenait à Arlette de conclure cette réunion en nous informant sur la réunion du conseil municipal qui avait eu lieu à huis clos dans la journée en présence des préfets, du procureur, de la présidente des CIQ et d'autres responsables. Maladroitement le préfet a déclaré que la délinquance a diminué mais la les agressions « violentes » dont 30% sont le fait de mineurs est en augmentation. Le procureur a indiqué que 6500 personnes ont été déférées devant des juridictions dont plus de 1000 mineurs ;

Le maire a dit que 220 caméras vont être installées sur le littoral entre autre (plus de 1000 le seront à terme), il va y avoir 2 compagnies de CRS et 400 fonctionnaires de police en plus d'ici septembre. Mode de fonctionnement : patrouilleurs sur des périmètres de sécurité renforcés (zones particulièrement repérées)

Les policiers municipaux, dont le nombre sera également augmenté, viendront en complément des policiers nationaux

Le partenariat avec la RTM sera développé ;

Tout le monde convient que la lutte contre l'insécurité transcende tous les clivages et nécessite l'union. Il ne faut pas poursuivre les polémiques sur des données erronées. Arlette informe l'assemblée qu'un travail va être engagé avec le procureur contre l'habitat insalubre et ceux qui se servent de la misère pour s'enrichir ignominieusement.

Merci à Thérèse et à Ghania organisatrices de cette rencontre

Avec toutes mes excuses pour les oublis et fautes

Rapports des modérateurs

Ghania HENRY

Après une entrée en matière de Madame Arlette FRUCTUS, Thérèse prend le relais pour introduire les débats et insister sur le fait que la délinquance, l'insécurité et la violence menacent la qualité de vie des citoyens et également le vivre ensemble.

Elle insiste fortement sur l'importance de l'urbanisme et des aménagements dans le domaine de la prévention des dérives délinquantes.

Thérèse nous avise que cette conférence est en préparation du café citoyen qui doit avoir lieu prochainement et nous aider à trouver des solutions pour lutter contre l'insécurité.

Madame Faiza CHAIALELOUDJOU qui intervient au nom d'un groupe de travail constitué de 3 personnes évoque les « incivilités au volant » les infractions au code de la route, comme les excès de vitesse, d'alcool, la conduite sans permis ou sans assurance. Elle nous rappelle l'importance des règles de courtoisie au volant dont la journée du 24 mars leur est consacrée pour la 6^{ème} année consécutive.

Le problème des nuisances sonores a ensuite été évoqué par l'intervenante du groupe suivant Madame Nadia KADRI.

Ces nuisances qui empoisonnent la vie en société, portent atteinte à la qualité de vie et même à la santé « chacun est responsable de ses actes y compris par négligence ». Il faut employer des moyens amiables pour essayer de résoudre les problèmes qui nuisent à l'intégrité des personnes. Faire appel à un médiateur peut également faire avancer les choses et en dernier recours, lorsque aucune de ses solutions n'est envisageable, avoir recours au tribunal d'instance.

On déplore que les notions de respect et du mieux vivre ne soient pas dans l'ordre des préoccupations de tout un chacun.

Monsieur Ali TIMISAR, président de l'association des commerçants et artisans de proximité de Marseille méditerranée, 3^{ème} intervenant sur la délinquance et les agressions (vols à l'arrachée, agressions gratuites à fait en premier lieu un point rapide sur la situation et remercie les politiques pour leur prise de conscience sur le problème de la sécurité.

Grâce à l'association des commerçants, constatation est faite d'une diminution des agressions et on espère réunir la population pour la sensibiliser aux violences sonores.

Après la lecture d'un document sur les violences, le président de l'association des commerçants nous informe :

*

- de la nécessité de faire un état des lieux
- de la conséquence désastreuses de l'insécurité sur la vie des citoyens
- des moyens à mettre en place pour que le quartier retrouve un climat sécuritaire
- du rôle important des éducateurs dans les écoles et de l'engagement des familles
- rôle des associations (courroies de sensibilisation)
- police (visites de terrain)

Trois interventions ont enrichi le débat

- 1er intervenant qui posait la question de savoir ce qui avait été fait pendant ces 20 dernières années en matière de sécurité ?
 - de revoir l'identification du problème
 - le problème des classes surchargées d'où des problèmes destructeurs.

Le deuxième intervenant insistait quant à lui sur le rôle à tenir par la police nationale. Elle s'inquiète du manque d'effectifs le soir après 18 heures, heure à laquelle la police municipale n'intervient plus et du fait que les délinquants sont vite relaxés.

La troisième intervenante Madame la présidente du CIQ Belsunce : zone enrichissante pour les jeunes délinquants qui sont attirés par une clientèle touristique évoque le combat qu'elle mène avec TERRE DE PROVENCE pour que Marseille soit considérée comme une station balnéaire, donc plus de police dans les rues et essayer d'endiguer les problèmes des touristes.

Monsieur Lounès ABDOUN l'intervenant suivant traitait la question des délinquances juvéniles et évoque le fait que ce n'est pas de faire le constat de la situation qui résoudra les problèmes, mais de se sentir concerné pour se donner les moyens de faire.

Il nous développe les 3 points suivants :

- rôle de la famille qui est au cœur de la prévention et qui fait confiance à l'école de la république
Il faut parler de communications, de besoins mais pas de lutte
- écoles : difficultés à travailler d'où découragements qui en découlent.
Préconisations de plus de moyens à donner à l'enseignement pour travailler dans de meilleures conditions.
- appareil judiciaire débordé.

Madame Claude CIAMPOLTRINI présidente du CIQ BELSUNCE évoque dans son intervention -

- le travail effectué avec les associations de quartier
- évolution de la violence (enfants d'une douzaine d'années déscolarisés qui sont en danger, car ils sont à la merci d'adultes mal intentionnés)
- d'un courrier adressé à toutes les institutions pour une mise en garde de la détérioration flagrante
- de l'importance de mettre en place des éducateurs pour essayer de renouer le dialogue avec ces jeunes.

Monsieur Jean-Marie MANZONI proviseur du collège Arenc-Bachas évoque la violence scolaire à la sortie des établissements scolaires, des combats qui rappellent les combats de boxe et qu'il faut agir sur 3 points :

- action contre l'échec scolaire
- laisser l'autonomie aux écoles
- se donner les moyens
- en classe de 4^{ème} se donner les moyens d'intéresser les élèves autrement
- laisser de la souplesse surtout dans les collèges
- prévenir l'exclusion et donner de l'espoir à ces enfants
- prévoir des réunions avec les mairies, les éducateurs pour la mise en place d'actions contre la violence.

Madame AIMINO-MORIN Colette, avocate nous donne des explications sur les sanctions (mesures de sanction, autre que la prison, entre autres les travaux d'intérêt général).

Madame Marie Pierre LEDUC dernière intervenante traitait du douloureux problème des métiers à hauts risques (bijoutiers, pharmacies, agences de voyage...)

Après la lecture des textes condamnant le recel, elle a insisté sur le fait qu'il était impératif de refuser d'acheter tout objet dont on ne connaît pas la provenance.

Elle évoque le risque de détenir une arme, même pour se protéger et de l'aide que les experts ou les assureurs peuvent apporter aux professionnels qui le désirent.

Marie Pierre aura le plaisir d'animer un groupe de travail sur les métiers à hauts risques.

Arlette FRUCTUS avait bien entendu la charge de conclure cette conférence en nous informant du conseil municipal informel qui avait eu lieu à huit heures dans la matinée en présence des préfets, du procureur, des présidents de CIQ et d'autres responsables.

De cette réunion, un constat partagé en est ressorti : nous pouvons faire, mais à condition de faire ensemble, tous liés.

Diverses mesures ont été prises par le préfet de région et préfet de police, suite aux annonces faites par Monsieur Brice HORTEFEU :

- 100 personnes en plus dans la fonction publique dont 36 réservistes
- 2 compagnies de CRS en plus
- 400 fonctionnaires (en plus d'ici septembre 2011)
- 30 enquêteurs recrutés.

- Il faut développer les patrouilleurs
- Créations de périmètres de sécurité renforcés
- Développer toutes sortes de partenariat, notamment avec les transporteurs telle que la R.T.V.M
- Renforcer le travail de la police avec les CIQ
- Augmenter le partenariat avec les bailleurs sociaux.

Monsieur le Maire fait la proposition de mettre en place près de 220 caméras dont 120 dans le centre ville.

Un premier centre de détention pour mineurs est envisagé dans les années à venir.

De cette réunion, et à l'unanimité de tous les membres présents, un seul mot d'ordre : transparence.

Madame Arlette FRUCTUS informe l'assistance qu'un travail va être engagé avec le procureur de la république pour lutter contre l'habitat insalubre et ceux qui se servent de la misère pour s'enrichir.

La date du café citoyen sera arrêtée prochainement.

Eléments recueillis

Thérèse BASSE

Les constats sont déjà faits depuis 20 ans, éviter les redondances. Qu'avons-nous fait pendant 20 ans ?

La crainte d'amalgames en périodes électorales.

Des problèmes socioéconomiques.

Cesser de rejeter les responsabilités.

La justice, des effectifs limités.

La sécurité un des chantiers importants des pouvoirs publics.

- Nuisances sonores : réunir les habitants pour essayer de les sensibiliser.
- Délinquance juvénile : évolution de la délinquance (enfants de 12 à 15 ans, déscolarisés, dans la rue), travailler en amont et en aval ; agir dès le plus jeune âge (petite enfance), pour prévenir les mauvaises influences ; des centres pour enfants destructeurs.
- Délinquance : travail sur le terrain pour aider à diminuer la petite délinquance ; endiguer les agressions de touristes.
- Prévenir l'exclusion : traitement de l'échec scolaire, lutte contre l'illettrisme.
- Faire appel aux retraités de la justice.
- Problèmes de droits par rapports aux mineurs : plus de travaux d'intérêt général.
- Centre-ville, vols à l'arrachée devenus monnaies courantes, plus d'accalmie par l'engagement de tous
- Braquages : impliquer les habitants.
- Insécurité trois axes de travail : Etat de lieu pour appréhender la question ; Les conséquences (ex : réputation du commerçant et du quartier) ; Les moyens de prévention.
- Plus de policiers : devenir station balnéaire (action Terre de commerces) ; la nuit plus de police municipale ; manque de policiers dans le 7^{ème}.
- Rôle primordial, des éducateurs.
- Caméra de surveillance.
- Rétablir le dialogue.
- Une plus grande implication des citoyens dans la résolution des problématiques concernant leur quartier.
- Politiques : plus d'engagement dans la vie quotidienne ; se rapprocher des citoyens ; faire des visites de terrain ; organiser des rencontres.
- Associations : constituent une courroie de transmission, facilitant le dialogue entre concitoyens.

« Je terminerai mon intervention en insistant sur le rôle important que doivent jouer les politiques. Leur engagement au sein de la vie quotidienne du quartier pourrait contribuer à atténuer ce sentiment constant d'insécurité. C'est pour cette raison que nous les invitons à se rapprocher des préoccupations de leurs concitoyens pour mieux appréhender les problèmes d'insécurité auxquels ils sont confrontés. Des visites de terrain sont plus qu'indispensables pour qu'ensemble, nous puissions trouver des solutions à même d'enrayer ce climat d'insécurité ».

Trois pôles d'actions :

Responsabilité partagée

- La famille
- L'école
- Le système répressif

Familles :

« La famille doit être sensibilisée pour mener à bien sa mission dans l'éducation des citoyens de demain ».

- Confiance en l'école de la république.
- Pense que l'école va régler les problèmes, mêmes ceux ayant trait à la violence de l'environnement externe.
- Restaurer l'autorité parentale. L'exercice de l'autorité parentale doit être exprimée et non pas réprimée ou sacrifiée sous couvert du respect de l'enfant.
- Attention, les parents préfèrent amener leurs enfants chez les religieux pour apprendre la morale.
- Les enfants ont des droits, mais aussi des obligations. Certes, un enfant doit être respecté mais ce dernier doit savoir que tout un chacun a des droits mais aussi des obligations.

Ecole :

« Le rôle de l'école est important dans la socialisation de l'individu ».

- Point de départ de l'action de prévention. Importance de son rôle, à côté des éducateurs et de la famille.
- Difficulté de travail des enseignants.

Communication et diffusion :

- Formation citoyenne : Organisation et fonctionnement institutionnel
- Information : Dispositifs existants / Actions (ex : cadets pompiers)
- Diffusion

Faire remonter les problèmes

- Groupes de travail
- Associer les démarches (création d'un groupe élargi de concertations et d'actions)
- Réunion d'informations régulières

Colette MORIN

- Réflexion sur les mesures alternatives à la prison
- Système de répression et prévention
- Conflits police : justice (pourquoi pas de suivi judiciaire ? Quel suivi en prison et en externe ? Travaux d'intérêt général ?)

SUITES PREVUES

- Rapport intermédiaire de la conférence, Thérèse BASSE.
- Travaux de préparation du café citoyen (état de lieu, étude comparée avec l'existant (dispositifs, actions, moyens)), NOUVEC.
- Rapport final intégrant la synthèse des travaux et un plan d'action, Thérèse BASSE.
- Café citoyen de restitution et de validation du plan d'action, fin juin, modérateurs Ghania HENRY et Jean-Marie MANZON.
- Organisation de deux groupes de travail et d'actions :
 - La sécurité de métiers à hauts risques : Marie-Pierre LEDUC.
 - La délinquance juvénile : Jean-Marie MANZON (*en collaboration avec Pierre-André LHIAUSSOU, Lounès ABDOUN, ainsi que Claude et Jean-Pierre CIAMPOLTRINI*).
- Calendrier planificateur des démarches et des actions, Fatima BENHAMMOUDA et Nabila MESSAOUDI.

Synthèse & Plan d'action

SYNTHESE FINALE

Eléments de travail suite au rapport intermédiaire

Face à l'insécurité et à la violence véritable entrave à l'amélioration de la qualité de vie, il faut cesser de se rejeter les responsabilités et éviter les amalgames.

Préconisations

- Penser la politique de sécurité dans l'aménagement urbain
- Faire de Marseille une station balnéaire (accompagné d'une réflexion sur les avantages et les désavantages)
- Nécessité de médiateurs
- Renforcer le rôle des associations de commerçants
- Plus de réunions entre experts (ex : assureurs), polices et professionnels
- Renforcer le travail entre la police, les CIQ, les bailleurs sociaux et les associations
- Protéger les touristes, en tant que valeurs ajoutées économiques
- Participation des citoyens aux questions de sécurité
- Traiter quartier par quartier
- Travail commun de tous les politiques
- Faire de Marseille une ville propre
- Prendre en compte la question du logement, notamment insalubre

Ecole

- Déscolarisation des enfants et le travail des enfants
- Traiter la surcharge des établissements
- Plus d'éducateurs
- Des médiateurs dépendants directement des chefs d'établissements
- Plus d'autonomie dans la direction des établissements
- Renforcer la relation entre le monde économique et l'école

Justice

- Une meilleure prise en charge des victimes
- Plus de travaux d'intérêt général
- Mener une réflexion sur :
 - La question de la relax trop rapide des délinquants (maintien des peines, peines plus adaptées)
 - Les mesures alternatives à la prison
 - Le système de répression et prévention
 - Les conflits police / justice (pourquoi pas de suivi judiciaire ? Quel suivi en prison et en externe ? Travaux d'intérêt général ?)
 - Faire le point sur la dépenalisation du cannabis et l'impact sur l'environnement

Risques

- Se retourner vers les extrémismes religieux et autres.

Questions

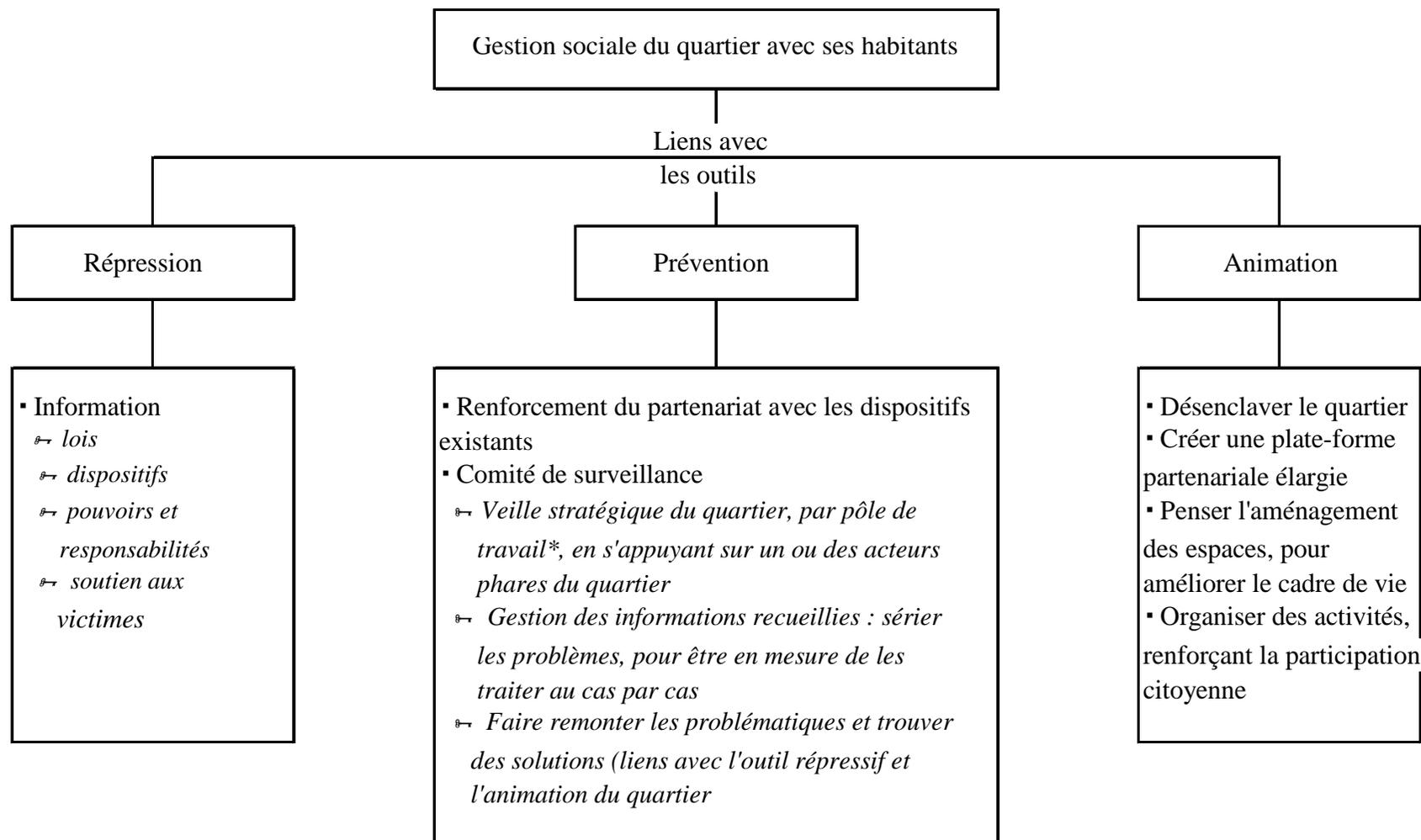
Deux grandes questions à traiter :

- Pourquoi les délinquants, notamment les jeunes, n'ont peur de rien ?
- Pourquoi au niveau de la justice cela ne fonctionne pas ?

Proposition de plan d'action : AGIR QUARTIER PAR QUARTIER

Organisation rationnelle et différenciée du besoin de sécurité inhérent à toute personne quelle que soit sa condition sociale

Quatre axes	<ul style="list-style-type: none"> - gestion sociale - répression - prévention - animation 	Des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - éviter de s'enfermer dans la dérive sécuritaire - renforcer les capacités d'actions - pallier la difficulté à apporter des réponses efficaces
--------------------	--	----------------------	---



* Pôles de travail : groupe de travail métiers à hauts risques / groupe de travail sur la délinquance juvénile

ANNEXES

Interventions et contributions

INTRODUCTION

Thérèse BASSE

Des mots : délinquance, insécurité, violence urbaine. Des mots porteurs de dégradation du cadre de vie quotidien. Des maux qui prennent de l'ampleur en ces périodes de crises économiques, laissant les plus démunis sans défense. Des maux représentant un coût social majeur, devant les atteintes psychiques et physiques qu'ils entraînent, face à la menace qu'ils font peser sur la survie des commerces les plus fragilisés.

En disant cela, je veux mettre l'accent sur l'importance de la politique de sécurité dans l'aménagement urbain. L'urbanisation des territoires ne doit pas s'entreprendre au détriment du capital humain. La ville, lieu de confrontation des nouvelles normes sociétales, ne doit pas devenir un lieu de violente ségrégation des catégories sociales, car les disparités de traitement existent. Le choc social est réel entre ceux qui conceptualisent la ville ou, peuvent s'inclure dans le modèle de productivité érigé et ceux qui, en sursis, subiront la semi ou totale exclusion. Catégories alors confiner à ne plus être que les sujets d'une politique de la ville menée au sein des quartiers et des secteurs du centre les plus paupérisés, catégories réduites à la terminologie d'habitant, la notion de citoyen obliérée. Car être citoyen, c'est être acteur. Comment, dès lors que l'on n'a pas accès aux processus décisionnels qui vont en amont penser le développement urbain ou au système de production, participer à faire la ville avec ? Le vivre-ensemble demeure, ici, encore et toujours dans l'ordre du concept politique vide de contenu.

Si nous voulons mettre-en-œuvre une procédure participative à la résolution des maux de la ville, il est essentiel de poser au centre de la réflexion, les questions relatives aux risques engendrés par certaines formes de l'aménagement urbain, surtout en des territoires, en très grandes difficultés socioéconomiques, tel le nôtre.

Nouvelles énergies citoyennes, notre association, se positionnent au-delà des clivages politiques pour favoriser la participation active de tous ceux qui font également la ville et la société. Seul, l'intérêt collectif que nous avons à agir ensemble pour parvenir à la meilleure coexistence des identités sociales nous guide. Dans ce contexte, nous oeuvrons autour des deux grands enjeux que sont la meilleure cohabitation et la sécurité, à travers la réflexion que nous menons sur le terrain, dans la proximité, auprès de ceux qui vivent au quotidien les difficultés.

Aujourd'hui, il s'agit de faire un point d'ensemble et d'envisager des préconisations concrètes que nous comparerons aux dispositifs actuels, que nous confronterons avec le Plan local de Prévention de la Délinquance et d'aide aux victimes. Puis, nous en tirerons des champs d'actions précis et verrons comment agir aux côtés des différents acteurs et collectivités.

Vous confirmerez avec nous, lors du café citoyen les propositions.

Nous les mettrons ensuite en œuvre, suivant le plan d'action et le calendrier que nous déterminerons ensemble.

Inquiétudes et craintes

J'écris ce petit mot sans prétention à des amis, avec qui je partage les valeurs essentielles, suffisamment impliqués dans la vie politique et sociale pour leur faire part de mon inquiétude et de mes craintes.

Je crains, en effet que le Front national n'atteigne un score record en pourcentage lors des prochaines élections. J'espère me tromper mais cette impression m'est inspirée par un ensemble de faits et d'éléments favorables au vote d'extrême-droite, particulièrement dans notre ville et cette région.

- avec un fort sentiment d'insécurité dans les milieux populaires possédant de « petits biens » ou propriétés. Sentiment accru et exploité par certains medias tel le journal local qui depuis plusieurs week-end fait des gros titres en première page sur les agressions : ce samedi 22 février par exemple « Après la mort de Maryse, les vols de sacs à main continuent

Trois dames âgées agressées en 3 jours. »

- avec la circulation de rumeurs à forts relents racistes sur le web relayées dans les conversations quotidiennes dans les commerces de proximité.

- avec un désenchantement et un rejet « massifs » de la classe politique et plus généralement de toutes les autorités

- avec une propension, très « française », à critiquer pour refuser tout changement et évolution, dissimulée parfois sous un discours social et libertaire mais fondamentalement conservateur.

Ces tendances, ces faits toujours latents me semblent se développer actuellement

- alors que le Front national devient pour certains plus présentables avec le retrait de celui qui ne pouvait cacher bien longtemps son côté « facho » ; la fille est présentée par les media comme bien plus « clean » et ces derniers en mal d'audience la sollicitent souvent pour des interview

- alors que le message du président de la république ne convainc plus la majorité de la population ; les espoirs suscités lors de la campagne présidentielle sont bien oubliés du fait de la crise et des réalités économiques qui font que la plupart de nos concitoyens déçus vivent leur quotidien avec plus de contraintes et de difficultés.

- alors que dans ce qu'on est obligé d'appeler des ghettos un communautarisme culturel et religieux refusant l'intégration à la société française semble exister ce qui interroge certains et fait peur à beaucoup d'autres (les extrémismes se nourrissant entre eux)

Peut-être - et je le souhaite - mes impressions, qui nécessiteraient une analyse bien plus sérieuse, sont infondées mais je tenais à vous en parler car le pire serait de découvrir le phénomène le soir des élections cantonales. On sait que des triangulaires sont en général favorables aux candidats de gauche ; j'ose espérer que certains ne jouent pas aux « apprentis sorciers » car la « barbarie totalitaire renaît sans cesse et sous des formes nouvelles ». Il est toujours aussi difficiles aux hommes de bonne volonté de se battre pour démontrer que seule la démocratie permet d'avancer dans la voie du progrès social et humain par l'échange des idées avec les autres et le respect de chacun.

INCIVILITES

Inconduite automobile

Faïza CHAIAHELOUDJOU (*rapporteur*)

Membres du groupe de travail : Keira SID, Fatima BENHAMMOUDA

L'incivilité et l'impolitesse au quotidien

L'incivilité et l'impolitesse au quotidien

Qui ne s'est pas fait un jour, si ce n'est tous les jours, la réflexion en se promenant dans les rues de Marseille, que les mœurs ont terriblement changé, malheureusement, en mal ? Car, en plus du fait que la ville soit aussi sale avec ses ordures ménagères, détritiques en tout genre, sacs en plastique, bouteilles, canettes, emballages alimentaires divers, débris de matériaux de maçonnerie encombrants, etc.

Le tout s'accumulant tous les jours de la semaine dans des décharges sauvages improvisées aux coins et recoins des rues, la politesse et l'amabilité n'existant presque plus. Beaucoup d'étrangers disent reconnaître un méditerranéen par ses nerfs.

Mais, est-ce que la nervosité suffit-elle à nous coller ce qualificatif qui n'a pourtant aucun rapport avec l'incivilité, le mépris des lois, l'anarchie généralisée, le non respect des autres, agressions, grossièreté, vulgarité, goujaterie, si ce n'est des jeux de mains, etc. ?

Les anciens Marseillais, notamment ceux qui ont vécu plusieurs générations, dont celles d'avant la réhabilitation du centre ville, jusqu'à ce jour, sont unanimes à confirmer qu'il y a aujourd'hui au sein de la population, la gangrène d'un manque flagrant de civisme conjugué aux provocations gratuites. Les bonnes habitudes ont disparu.

On avait peur par respect au maître d'école. Alors, aujourd'hui, lorsque j'entends que tel ou tel élève a agressé ou insulté son prof, je n'en reviens pas. C'est vraiment grave. C'est une chose trop sérieuse à laquelle il faut rapidement trouver une solution sinon, c'est la porte ouverte à tous les dépassements».

De telles attitudes sont, malheureusement, devenues chose courante comme le fait qu'un adolescent ose demander du feu à un adulte et pourquoi pas une blonde, comportement que ce dernier trouve tout à fait normal.

Mais, si pour les jeunes, la majorité semble avoir été contrainte de s'inventer de nouvelles règles en raison du contexte dans lequel ils vivent, ce n'est pas le cas des adultes –en revanche- qui ne bénéficient nullement de circonstances atténuantes.

Tout le monde se souvient des années soixante-dix, par exemple, pour ne citer que cette période souvent décriée comme plus faste que celles qui ont suivi, où les règles de courtoisie étaient très souvent absentes chez un bon nombre de commerçants.

Pourquoi, par exemple les jeunes s'en prennent gratuitement et quotidiennement aux équipements et mobiliers urbains dans les quartiers et dans la ville, à l'image des cabines téléphoniques, lampes de l'éclairage public, abribus, bancs publics, feux tricolores, enseignes lumineuses, qu'ils pillent ou dévastent.

Dans le bus, au marché, dans les halls d'administration, ou tout simplement en pleine rue, ce sont les bagarres qui dégénèrent, très souvent, par excès d'impolitesse. Un propos déplacé et c'est l'étincelle qui met le feu aux poudres.

Lorsque la personne visée est correcte et éduquée, elle fait tout pour éviter la confrontation, au risque de présenter des excuses à son agresseur. Une attitude, malheureusement bien rare de nos

jours. Mais, cependant, le gros des incivilités on le remarque au niveau de la conduite automobile où, c'est l'anarchie.

Il est fréquent de voir, par exemple, des automobilistes qui circulent chacun dans un sens de la route, s'arrêter, l'un à côté de l'autre (fenêtre contre fenêtre) et se faire la causette, toute honte bue, gênant considérablement la circulation, puisque ne se souciant pas le moindre du monde des voitures qui suivent derrière.

D'autres qui garent sauvagement en 2ème ou 3ème position pour aller, tranquillement, faire des emplettes sur le trottoir d'en face. Ou ceux qui stationnent sur les passages piétons ou dans les angles de carrefour.

Des rues à double sens qui deviennent très étroites, soit à sens unique en raison des voitures qui se garent sur les deux côtés de la voie pendant des heures, voire des journées entières. Et pour couronner le tout, ces petits gestes malsains que la plupart nous effectuons de manière presque instinctive, au quotidien, comme le fait de cracher n'importe où, jeter des papiers ou toutes sortes de résidus (paquet de cigarette vide, mouchoir en papier, emballage divers, sachets vides etc.).

Cela paraît tout à fait normal et pourtant cela relève de l'incivisme et dans d'autres pays, on a même recours à des P.V avec des sanctions pécuniaires. L'ignorance et le mépris des règles de bienséance sont-ils les sources ordinaires de l'impolitesse, ou bien faut-il mettre l'incivilité sur le dos d'un manque d'éducation ?

Peut-être s'agit-il des deux cas. Mais, ce qui est sûr, c'est que la mission pour tenter de sortir de ce borbier est titanique pour ne pas dire impossible. Finalement, peut-être que cela n'est qu'un nouveau phénomène de société où tous les coups sont permis ? (Courtoisie, où es-tu ?).

- LES INCIVILITES : Qu'entend-on par ce terme ?

C'est un terme assez récent qui signifie " négation de la civilité ". Les incivilités regroupent des actes qui traduisent un non-respect des règles de vie commune dans les lieux publics et contribuent largement à créer un sentiment d'insécurité. Ce sont des gestes obscènes, des insultes, des menaces, des dégradations, etc....En fait, les incivilités concernent surtout ce qu'on pourrait qualifier des " petites violences " aux biens et aux personnes, lesquelles sont juridiquement sanctionnables mais peu poursuivies par des institutions débordées par d'autres priorités.....C'est ce qui explique leur développement puisque le risque de sanction est quasi-nul...

Par extension, le terme s'applique maintenant aussi à la conduite automobile, même si les actes , pour la plupart, ne sont pas les mêmes

- LES INCIVILITES AU VOLANT.

Avant d'évoquer les actes d'incivilités que je classe dans cette catégorie et dont la liste ne sera pas exhaustive, je voudrais citer une question posée par Milan Kundera et la réponse qu'il lui apporte car il cerne parfaitement la problématique du sujet :

- Question : " Comment se fait-il que les Hommes n'ont pas peur quand ils sont au volant ? "
- Réponse : " Au volant, l'Homme est arraché à la continuité du temps, s'accroche à un fragment de temps coupé du passé et de l'avenir. Il est en dehors du temps autrement dit dans un temps d'extase. Dans cet état, il ne sait rien de son âge, rien de sa femme, rien de ses enfants, rien de ses soucis et partant il n'a pas peur car la source de la peur est dans l'avenir et qui est libéré de l'avenir n'a rien à craindre " .

A ces considérations de Milan Kundera, j'y ajouterai que l'automobiliste au sens large du terme

(camion, voiture, 2 roues motorisés ou non) quand il est au volant, considère la route comme un espace privé, son espace, alors que chacun sait que la route est un espace public. S'y ajoutent, à mon sens, plusieurs autres causes aux incivilités comme la disparition progressive de l'intérêt collectif, un plus grand individualisme par voie de conséquence, une dégradation des valeurs morales, la provocation et la volonté de s'affranchir des règles établies, ceci étant plus particulièrement observé chez certains jeunes mal intégrés à notre société pour qui, les incivilités en général amorcent la spirale infernale de la violence.

Bien souvent, dans l'esprit des gens se crée une confusion quand on parle d'incivilités au volant...Doit-on y inclure les infractions les plus graves au Code de la Route comme les excès de vitesse, l'alcool, la conduite sans permis ou sans assurance, etc... ? A titre personnel, je dirais non car le palier de l'incivilité me paraît être franchi et la sanction pour le fautif doit être appliquée avec la plus grande rigueur... Ensuite, chacun sait que pour qu'une infraction au Code de la Route soit relevée, il n'est pas nécessaire qu'elle soit volontaire, ce qui à mon sens la différencie de l'incivilité qui a toujours un caractère volontaire que l'on soit conscient ou non de la conséquence de son acte (mise en danger ou non de la vie d'autrui).

Ceci dit, certaines incivilités et même la majorité sont sanctionnables au regard du Code de la Route, mais on considère généralement et peut-être à tort qu'elles ne sont pas toujours dangereuses, ce sont ceux que je vais classer au paragraphe INCIVILITES PUNISSABLES. Pour les autres incivilités, je vais tout simplement faire un rappel DES REGLES DE COURTOISIE AU VOLANT dont la journée du 24 mars leur est consacrée pour la 6ème année consécutive.

- LES INCIVILITES PUNISSABLES.

- Non - respect d'un signal lumineux au rouge fixe après avoir marqué un temps d'arrêt pour s'assurer que l'on peut le faire sans danger pour autrui (valable aussi pour les vélos).
- S'engager sur un carrefour embouteillé au risque d'empêcher de passer ceux qui se trouvent sur l'axe transversal.
- Téléphoner en conduisant (dangerosité pas toujours bien comprise et pourtant très réelle quand on observe le comportement de ces conducteurs à la conduite souvent hésitante et aux trajectoires surprenantes.....).
- Ne pas utiliser ses clignotants pour indiquer ses changements de direction aux autres usagers (parfois, on se demande s'il n'est pas en option sur les véhicules.....).
- Stationnement sur emplacement Handicapé sans y avoir droit. J'attribuerais une circonstance aggravante pour les parents d'handicapés qui utilisent ces emplacements alors qu'ils ne transportent pas d'handicapé.....).
- Stationnements intempestifs (sur emplacements livraisons obligeant les livreurs à stationner en pleine voie et à bloquer la circulation // à cheval sur trottoir empêchant les poussettes et les fauteuils roulants de passer et les obligeant à descendre sur la chaussée //sur passages piétons pour les mêmes raisons // stationnement en double file alors qu'il y a de la place à quelque distance, mais il faudra marcher...).
- Arrêt en pleine voie pour déposer un passager (cela se voit beaucoup aux abords des écoles, des stations de métro ou RER).
- Faire marche arrière pour emprunter un sens interdit (la voiture n'est pas en sens contraire de la circulation...)
- Suivre la voiture qui précède de trop près, parfois de quelques centimètres (pour faire peur et inciter celui qui est devant à changer de file et dégager la voie...)
- Rouler à une vitesse inférieure à celle autorisée et accélérer quand on est sur le point d'être doublé.
- Frôler les cyclistes en les doublant (je fais du vélo et j'en ai été victime plusieurs fois, heureusement sans accident).
- Motards qui font du gymcana entre les voitures, notamment dans les embouteillages.

- Conducteurs (voitures ou 2 roues) qui remontent toute une file à l'arrêt en empruntant la voie à contre-sens pour se positionner en tête de file.
- Ne pas utiliser la voie la plus à droite sur une autoroute.
 - Doubler par la droite (se voit beaucoup sur autoroute, peut-être la conséquence du non-respect de la règle précédente).
- Emprunter la voie d'arrêt d'urgence sur autoroute ou voie rapide dans les cas d'embouteillage (dangereux d'une part et qui des secours d'autre part).
- Faire des appels de phare sur autoroute pour laisser libre la voie de gauche, se rabattre en faisant une queue de poisson voire en freinant brutalement après avoir doublé pour marquer son mécontentement si la manœuvre n'a pas été assez rapide.
- Ne pas laisser traverser des piétons régulièrement engagés sur un passage protégé, au risque même de les renverser (ça se voit).
- Conduire avec un animal sur les genoux.
- Installer un bébé ou un jeune enfant sur le siège avant (C'est de la pure inconscience, c'est vrai que les accidents n'arrivent qu'aux autres...).

- LES REGLES DE COURTOISIE.

- Pas d'insultes, de bras d'honneur, d'usage intempestif du klaxon et des appels de phares pour montrer son agacement.
- Pas de radio hurlante avec vitres baissées.
- Ne pas se maquiller ou lire en conduisant.
- Ne pas s'arrêter sur un passage piéton en cas d'embouteillage, la rue leur appartient aussi et tout automobiliste est aussi un piéton qui s'ignore.
- Ne pas faire le forcing pour changer de file et à contrario laisser s'intégrer dans votre file celui qui s'est trompé.
- Ne pas jeter de papiers ni de mégots par la vitre, voire des bouteilles vides (dans ce cas, vous pouvez même provoquer un accident, notamment de 2 roues).
- Mettez-vous à la place des touristes, plutôt que de les invectiver, renseignez-les (Très bon pour l'image des Français).
- Dans le cas d'un véhicule en panne sur la chaussée, mettez votre véhicule en protection et donnez un coup de main pour aider à le pousser sur le côté plutôt que klaxonner: c'est plus efficace et plus courtois.
- Pour les motards, vous qui circulez entre les deux files de gauche sur le périphérique ou les autoroutes franciliennes (c'est seulement toléré), ne donnez pas de coups de pieds dans la carrosserie de la voiture qui ne s'est pas écartée, le conducteur ne vous a tout simplement peut-être pas vu .
- En cas de difficulté pour trouver une place de stationnement, ne prenez pas la place de celui qui attendait avant vous. Tant pis pour vous et tant mieux pour l'autre... Une autre fois les rôles seront inversés...

CONCLUSION.

Ces listes pourraient être allongées tant les cas d'incivilités sont nombreux. Je n'ai pas la prétention d'avoir fait le tour du problème, ni l'intention de vous jeter la pierre...Moi, le premier, je sais bien que je ne me conduis pas toujours comme je devrais.....

Ce simple rappel en ce jour national de la courtoisie au volant a pour but de vous sensibiliser et de me rappeler qu'en faisant des efforts quotidiens tout au long de l'année on peut faire tous ensemble que la route ne soit plus un champ de bataille meurtrier et contribuer à améliorer la sécurité routière qui nous concerne tous.

INCIVILITES

Les nuisances sonores

Nadya KADRI (*rapporteur*)

Membres du groupe de travail : Nabila MESSAOUDI, Zineb KADDOUR-REBIHA

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre en société c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Les bruits de voisinage portent non seulement atteinte à la qualité de la vie et la tranquillité, mais aussi à la santé. Une part très importante de ces bruits provient des comportements particuliers qui sont en fait des incivilités.

Pour la tranquillité du voisinage le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit, ceci concerne tout bruit à l'intérieur des habitations (talons, meubles, etc.) ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, des radios, pétards, véhicules, outils de bricolage. Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible.

En ville comme à la campagne, les problèmes de voisinage perturbent parfois la vie quotidienne.

Dans certains cas, le trouble volontaire ou non peut présenter un caractère anormal et vous pouvez exiger de son auteur qu'il cesse de perturber ainsi votre vie quotidienne. Toute la difficulté réside naturellement dans la distinction entre trouble normal et trouble anormal. Sachez que dans tous les cas vous pouvez recourir à des moyens amiables pour résoudre votre problème.

Ce que vous devez savoir pour garantir votre tranquillité :

LES ARTICLES : 1382 ET 1383 du code civil sont la référence en matière de trouble du voisinage en voici les définitions :

ART 1382 du code civil : tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer, cette article peut servir à mener une action en responsabilité pour troubles anormaux du voisinage.

ART 1383 du code civil : chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait mais encore par sa négligence ou par imprudence.

Cet article peut servir à monter une action en responsabilité pour troubles anormaux de voisinage lorsque l'on peut se prévaloir d'une négligence, d'une imprudence fautive.

Les articles L221-2 (2°), L2214-4(8°) et L15-1 du code général des collectivités territoriales attribuent au Maire le soin de prévenir et de réprimer les bruits de voisinage.

L'article R48-2 du code de la santé publique définit la nuisance sonore comme un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Dans un premier temps on peut régler le problème à l'amiable avec le voisin tout en étant poli, mais ferme si le trouble persiste envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception en lui rappelant ses obligations de respect de voisinage.

Faire appel à un médiateur ou un conciliateur de justice, si rien n'y fait tenter une action devant le tribunal d'instance en faisant citer votre voisin pour troubles répétés de voisinage.

DELINQUANCE JUVENILE

Claude CIAMPOLTRINI

Présidente du CIQ BOURSE BELSUNCE

CONTRIBUTION du CIQ BOURSE BELSUNCE

à une réflexion sur la SECURITE dans notre quartier

1/ Il ne faut pas confondre incivilités et insécurité.

Nous souffrons dans notre quartier surtout des incivilités :

Vitres ou vitrines cassées par jeux de ballons, bruits nocturnes, étalages sauvages,
Parkings sauvages, circulation sur les voies du TRAM,
Circulation de produits illicites.....

2/ La prévention est toujours préférable à la punition.

- Les jeunes doivent être scolarisés, encadrés et éduqués. Des jeunes qui s'ennuient, désœuvrés, sans but sont des proies faciles pour toutes les tentations.
Nécessité d'éducateurs de rue.
- Ce qui n'exclue pas une surveillance et une sanction.
La police de proximité a un rôle à jouer.

3/ Le droit ne donne pas tous les droits.

Les droits s'acquièrent par l'acceptation des devoirs et non par la violence.

Cela passe par la reconnaissance et le respect des autres.

Mais cela est difficile dans un quartier où l'anonymat est le code de relation.

AGRESSIONS

Ali TIMIZAR

Président du CIQ Belsunce Canebière Nationale Dugommier

Président de l'Association des Commerçants et des artisans de Marseille Méditerranée

La sécurité

Introduction : La sécurité représente un enjeu et un défi auquel nous devons faire face, nous, acteurs du quartier du 1^{er} Arrondissement. En ma qualité de commerçant et de Président de l'Association des Commerçants et des Artisans de Proximité de Marseille Méditerranée, je souhaiterais apporter mon témoignage sur le grave problème de l'insécurité qui rend la vie au sein de notre quartier de plus en plus difficile.

Mon intervention, aussi rapide soit-elle, s'articule autour de trois principaux axes :

- I. Un état des lieux est plus qu'indispensable à effectuer pour mieux appréhender les problèmes d'insécurité auquel le quartier doit faire face quotidiennement.*
- II. Les conséquences désastreuses de cette insécurité et l'atteinte à la réputation d'un quartier situé au cœur du Centre Ville de Marseille.*
- III. Les moyens de prévention à mettre en place pour que les habitants de ce quartier retrouvent le calme et la quiétude auxquels ils ont droit à l'instar des autres quartiers de notre ville.*

- I. Etat des lieux : Si l'on doit recenser les actes de violences les plus fréquents dans notre quartier et en particulier dans le 1^{er} Arrondissement, quartier dans lequel j'exerce mon activité de commerçant, je dirais que les vols à l'arraché ainsi que les braquages de commerçants, en particulier les bijoutiers, sont devenus monnaie courante. Le trafic de drogue et la présence de petits dealers dans le quartier constituent un problème non moins importants que les précédents. S'ajoute à cela, les actes d'incivilités comme le stationnement anarchique de véhicules et les nuisances sonores qui rendent l'ambiance dans le quartier invivable. Tout cela est encouragé par l'absence ou le manque d'effectifs des pouvoirs publics, en l'occurrence, la police municipale.
- II. Les conséquences : Eu égard à tout ce qui précède, il est évident que la réputation du quartier prend un sérieux coup. Malgré la proximité de la Gare Saint-Charles, le nombre de touristes qui arrivent sur notre ville évitent de passer par le quartier alors même que celui-ci devrait être un passage obligé et « agréable » pour arriver sur Belsunce et le Vieux Port.

Combien de ces touristes ont fait les frais d'actes de vols et de violences, à n'importe quelle heure de la journée, donnant au quartier la malheureuse réputation de « coupe gorge ». Il va sans dire que les commerçants et les habitants souffrent de cette situation. Certes, il y a eu quelques efforts de réhabilitation du quartier très encourageants pour nous, habitants et commerçants. Au même titre que cette réhabilitation, la sécurité devrait être un des chantiers importants des pouvoirs publics. Par conséquent, il est important d'évoquer avec vous les moyens de prévention à mettre en place pour que le quartier retrouve un climat sécuritaire qui serait bénéfique à ces habitants et commerçants mais également à toute la collectivité dans la perspective de Marseille Capitale Européenne de la Culture.

- III. Les moyens de prévention à mettre en place : Il me semble que le point de départ de la prévention se situe à l'école. Le rôle de l'école est important dans la socialisation de l'individu et ce, depuis son jeune âge. Les éducateurs ont un rôle primordial à jouer. En parallèle, la famille doit être sensibilisée pour mener à bien sa mission dans l'éducation des citoyens de demain. L'engagement de la famille est très important dans la mesure où l'exercice de l'autorité parentale doit être exprimée et non pas réprimée ou sacrifiée sous couvert du respect de l'enfant. Certes, un enfant doit être respecté mais ce dernier doit savoir que tout un chacun a des droits mais aussi des obligations. Les Associations constituent pour cela une courroie de transmission apte à faciliter le dialogue entre concitoyens et permettre l'installation d'un climat serein.

Sur le terrain de la prévention et de la répression, le problème du manque d'effectifs des policiers municipaux est récurrent à Marseille. Il est inconcevable que pour une grande ville comme Marseille, nous continuons à souffrir de l'absence de policiers dans un quartier aussi difficile que celui du 1^{er} Arrondissement en particulier et au niveau de la ville en général.

Je terminerai mon intervention en insistant sur le rôle important que doivent jouer les politiques. Leur engagement au sein de la vie quotidienne du quartier pourrait contribuer à atténuer ce sentiment constant d'insécurité. C'est pour cette raison que nous les invitons à se rapprocher des préoccupations de leurs concitoyens pour mieux appréhender les problèmes d'insécurité auxquels ils sont confrontés. Des visites de terrain sont plus qu'indispensables pour qu'ensemble, nous puissions trouver des solutions à même d'enrayer ce climat d'insécurité.

PREVENTION / REPRESSION

Lounès ABDOUN

Violence : Constats et Préventions

Notre société, comme bien d'autres sociétés modernes, a de plus en plus de moyens pour répondre aux besoins des citoyens ne demandant qu'à vivre dignement avec une qualité de vie meilleure.

C'est pourtant maintenant que nous rencontrons le plus grand nombre de problèmes, et ce à plusieurs niveaux : les denrées et soins inaccessibles à un bon nombre, le manque de civisme, enfin, la délinquance et sa violence éminente. Il semblerait que le climat d'instabilité émane des trois facteurs essentiels cités ci-dessus.

Notre société est de plus en plus difficile à gérer. On ne se donne pas les moyens d'y remédier en réintroduisant les grands principes de solidarité, de confiance, ainsi que de volonté de réussir notre projet de vie (intimement lié à celui de nos enfants). Ces principes pourraient pourtant nous permettre de retrouver une vie plus harmonieuse, où un plus grand nombre d'entre-nous pourraient se socialiser et par la même occasion s'épanouir, et se rendre responsable.

Premièrement,

La famille. Elle devrait être le noyau social principal, représentant un sous-ensemble dans lequel devrait se développer - à l'aide des parents- les règles élémentaires de savoir-vivre, par le biais de valeurs essentiels tel que la solidarité encore, l'hygiène, les actes de civisme et de respect d'autrui.

Ainsi, chaque enfant, de chaque famille, aura eu la chance d'être "initié" à la vie en société.

Après tout, qui sera partie prenante de notre société ? Nos enfants bien sûr ! Et, leurs acquis faciliteront leur introduction dans la collectivité, moment de partage où ils recevront des autres, aussi bien qu'ils leurs apporteront.

Ensuite,

L'école. Celle-ci est sensée recevoir ces mêmes enfants - après avoir été préparés aux vertus de l'éducation grâce à leurs familles -, afin que les enseignants puissent leur dispenser certains savoirs ainsi qu'une culture et une éducation, complémentaire à celle des parents. En vue de développer pleinement leurs potentialités inhérentes - variables selon l'enfant -, la pédagogie ne doit surtout pas être évincée.

De plus, les enseignants ont bien évidemment besoin de travailler dans de bonnes conditions, afin d'exercer au mieux leur noble métier, la réussite scolaire de nos enfants en dépend.

Enfin,

La société. Un élément complexe en matière de niveaux sociaux, consciences, maturités et intérêts (différents selon les priorités et besoins de chacun). Nous faisons donc partie intégrante de cette même société, qui aura une influence considérable sur ses concitoyens. Son impact n'est pas négligeable sur le processus éducatif aussi bien de nos enfants, encore fragile dans leurs choix, que des adultes en général, dont l'éducation ne cesse jamais.

Tout en restant dans le cadre des facteurs sociaux, il ne faut pas oublier les médias. Très présents, ils participent pleinement à notre éducation, au quotidien, par l'intermédiaire par exemple de la télévision. Bien que ces médias soient d'excellents moyens d'information, ils peuvent également être dangereux pour l'utilisateur, lorsqu'il ne les maîtrise pas pleinement.

De tout âge, le spectateur se trouve agressé par des scènes de violences : faits divers, guerres ou encore certains films faisant appel à la haine, le vol, l'argent. Mais aussi le vulgaire de certaines scènes de nudité, se multipliant de plus en plus, au détriment de la pudeur. Résultat ? Un amalgame de médiocrité peu enviable, détruisant des milliers de personnes. La liberté d'expression ne devrait pas être un prétexte à la débauche, il devrait y avoir un minimum de précautions à prendre pour

sauvegarder certaines valeurs essentielles et universelles nous qualifiant de peuple civilisé. Sans citer la publicité n'hésitant pas - pour vendre - à dévaloriser l'homme, le présentant en machine de consommation. Ces publicités cependant ne s'adressent bien sûr qu'à une certaine catégorie de gens, ayant les moyens de consommer aisément. Qu'en est-il de ceux qui n'en font pas parti ? Ils tenteront tout bonnement de se les procurer par des moyens plus ou moins détournés.

C'est donc cette société de consommation de masse, ici dépeinte, qui nous "éduque" malgré nous, ainsi nous pouvons parler de violation de notre inconscient puisque les gens ne suivent plus que leurs instincts aussi bien dans l'abus des produits, mais aussi à ce qui fait appel, à d'autres réflexes conditionnés.

Ne soyons pas acteurs de viols, vols et violences qui ne sont que le reflet de clichés assimilés et reproduits. Bien sûr, cela ne justifie en aucun cas certains gestes condamnables, mais dans tous les cas, ce genre de climat n'aide en rien la tâche des parents et des éducateurs, ou de toute personne bienfaisante et innocente se faisant agresser un peu plus chaque jour dans nos rues.

Les conditions de vies difficiles ne font qu'augmenter les cas sociaux, devenus difficiles à gérer, notamment à cause du port d'armes de plus en plus fréquents. Certains en arrivent même à se demander : comment se fait-il que le climat ne soit pas plus apocalyptique étant donné l'ambiance culturelle dans laquelle nos jeunes évoluent ?

Le constat ?

Nous devons nous poser des questions. Bien que le système du grand frère existe pour aider les familles confrontées à des difficultés de ce type, avons-nous trouvé des moyens moralement convenables pour nos enfants ? Pourrons-nous leur éviter certains pièges ? Comment les aider à distinguer le vrai du faux, le bien du mal ? Donnons-nous vraiment le bon exemple à nos enfants ? Que dire de nos manières de gérer les conflits et autres problèmes rencontrés au cours de notre vie ? Surtout lorsque le milieu environnemental, quel qu'il soit laisse circuler des produits et images néfastes pour eux, comme pour nous.

Et que faisons-nous de tous ces jeunes, ayant déjà goûté aux joies du commissariat par exemple, et qui se mettent en tête de se venger des maltraitances subies, s'en prenant pour ce, à tout objet représentant pour eux l'Etat, développant une certaine arrogance à l'égard des représentants de l'ordre public et parfois même de malheureux inconnus, bien qu'âgés ou sans défense. Ces actes les emmènent dans des sentiers où ils sont catalogués « personnes incapables d'agir autrement », alors qu'ils ont d'autres capacités et savoir-faire bien plus nobles à développer.

Dans un état psychologiquement affaibli et par conséquent déstabilisé et influençable, ils ont besoin d'être pris en charge par une personne avertie pour les accompagner, en leur donnant des leçons de morale. Assurément ils ont besoin d'un cadre, d'une autorité, ce qui s'avère parfois payant car ils en tirent des leçons, en matière de règles à appliquer pour ne pas récidiver.

De plus, dans la plupart des cas, ceux qui les prennent en charge deviennent pour eux des modèles, ils les respectent et leurs obéissent.

Ainsi à leur sortie, au lieu de renouer avec le passé et ses erreurs, ils continuent à rester dans le chemin de leurs modèles et à se fréquenter. Cependant, parfois ils récidivent ayant décidé de poursuivre leur propre chemin, avec les risques que cela comporte. Le mal est ainsi fait et évolue rapidement, entravant l'avenir de beaucoup. Malgré tout, sauf à quelques exceptions, pris en charge de suite, ils sont "dévies" de ces milieux malsains.

On dit qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais dans un monde dystopique cette règle et loin d'être une réalité. Lorsqu'il est vraiment trop tard, l'intervention n'est plus du ressort de l'éducateur ou de l'assistante sociale, mais de la loi (rappel à l'ordre, rapport à la loi), dans le cadre des principes républicains souvent trop peu respectés, soit pour les raisons énumérées auparavant, soit par pure ignorance, arrogance ou vengeance. Voilà pourquoi, le travail à effectuer, à ce niveau doit se faire en "concertation" de manière à harmoniser les rapports entre chacun, et réimplanter un certain équilibre, afin que le travail en amont et en aval soit réellement efficace.

Evidemment, on ne peut déceimment pas tout laisser passer, mais on ne peut pas non plus que punir.

La prévention commence du berceau, au cercueil. Elle doit par conséquent être privilégiée. Cela s'entend, par une prise en charge absolue de cette mission que nous devons à nos enfants - représentant de la société de demain -, qui deviendront grâce à nous des hommes et des femmes responsables.

Pour ce, nous avons la responsabilité et le devoir d'agir vite, sur tous les plans, en plaçant nos enfants en priorité. Il s'agit là de la bonne santé mentale collective.

Nous devons nous donner les moyens de les suivre dans tous leurs besoins, qu'ils soient familiaux, scolaires, ludiques, économiques, politiques ou sociaux. Leurs foyers doivent être décents, leurs écoles dignes de leur dispenser un savoir de qualité, dans une ambiance aussi bien confortable que sérieuse.

La répression en tout genre ne doit tenir qu'un rôle secondaire, en cas de réelle nécessité.

Ce n'est pas au matérialisme d'être au centre de l'univers social et de déterminer nos valeurs mais à l'Homme.

Car c'est bien pour l'Homme que nous cherchons à améliorer les conditions de vie, afin que tout individu puisse en bénéficier, dans la dignité, la santé et le respect.

Autrement, à quoi sert le progrès si seulement une minorité peut en bénéficier ?

Il ne faut pas devenir esclave du profit, arrivé à ce stade il est préférable de se tourner vers d'autres horizons, et nous remettre en cause pour évoluer dans le bon sens.

Ne pas reconnaître ses erreurs, c'est refuser de s'améliorer.

Ne perdons jamais de vue ce que nous voulons : le bonheur de nos enfants.

Gardons à l'esprit que leur avenir est important, et agissons dans cet objectif car l'histoire et les générations à venir nous jugerons des erreurs volontaires que l'on pourrait éviter, si elles étaient prises en compte aujourd'hui.

Ainsi, nous aurons accompli notre devoir de parents et de citoyens en les préparant à affronter au mieux leur avenir, en devenant acteurs de leur vie, et maîtres de leur destin.

SECURITE DES METIERS A HAUTS RISQUES

Marie-Pierre LEDUC

Mes propos s'adressent à certains métiers à risque (joaillerie, bijouterie, pharmacie, etc.) mais peuvent sur bien des points trouver un écho pour tous.

J'évoquerais donc :

- Le recel (commanditaires, instigateurs, etc.)
- la défense armée

La "défense passive" (entre guillemets)

I Le recel

Est un délit qui porte sur une chose provenant d'un crime ou d'un délit préalablement commis quel qu'en soit sa nature. L'article 321-1 du code pénal incrimine donc toutes les modalités de détention d'une chose provenant d'un crime ou d'un délit mais aussi le profit que le receleur peut tirer de ces informations.

Le seul fait d'avoir consenti à entreposer chez soi des objets dont on savait qu'ils provenaient d'une infraction, même si l'on entendait nullement en acquérir la propriété, est un fait de recel.

Le jugement de l'affaire de recel pourra être porté devant la même juridiction que celle qui a été saisie de l'infraction initiale. Si par exemple c'est au moyen d'un crime que l'on s'est procuré les choses recelées, le receleur, même lorsque son activité est purement délictuelle, devra répondre de cette activité devant la cour d'assises compétente pour juger non seulement des crimes, mais aussi les délits connexes au crime dont elle est saisie.

(Ces propos sur le recel sont extraits des ouvrages de M. le professeur Levasseur)

En quoi me direz vous, tout cela nous concerne? C'est affaire de justice, de police, pas de citoyens.

Il semblerait que la justice applique avec plus ou moins de zèle le code pénal même s'agissant de "receleurs professionnels"

Nous citoyens, protestons !*

Pour la police son champ d'action serait singulièrement élargi, si le "flagrant délit" n'était plus sa principale préoccupation, si le renseignement (comme pour le terrorisme) devenait politique courante, économique, y compris en vies.

Nous citoyens pouvons lui apporter notre concours, sortons du complexe délationniste, coopérons sans "état d'âme"

Et enfin, le plus douloureux à considérer : notre conduite de citoyens, d'acheteurs de vendeurs.

Refusons "la bonne affaire", la "chose" sans facture.

La "chose" peut avoir déjà été "réglée" avec du sang et des larmes.

"c'est disait-on le receleur qui fait le voleur", "l'acheteur fait le receleur"

Ne soyons plus indéclicats, étourdis, aveugles !

II Défense "armée"

Certains de nos professionnels exerçant un métier à risque peuvent obtenir un permis de détention d'armes.

La détention d'armes implique, entre autre une inscription et un entraînement sérieux dans un centre de tir.

Elle implique surtout du "sang froid"

La défense doit être proportionnée à l'attaque !

Qui sait si dans un état extrême de stress, avec une montée puissante d'adrénaline, il saura proportionner sa défense, ne pas atteindre des innocents, ne pas se faire voler son arme, ne pas voir celle-ci se retourner contre lui?

Qui sait si après un tir "bloquant", (tir permettant l'arrêt brutal de l'agresseur) une horrible "maladie de l'âme" ne le rongera pas, du fait d'avoir blessé, tué un être humain?

Bijoutiers, médecins, pharmaciens... sont gens de "l'art", ni soldats ni policiers.

Nous voyons bien d'ailleurs les séquelles morales subies par ces derniers après avoir été amenés à des tirs fructueux !

III La défense "passive"

Ne pouvant rester des "agneaux", ne voulant pas devenir des "moutons enragés", que pouvons nous?

Exiger des pouvoirs publics, des assurances (trop heureuses d'envisager des économies), avec les professionnels, d'organiser des "tables rondes"

Dans la deuxième moitié des années 80, en région parisienne, sous l'égide de M. le ministre Charles Pasqua, ce fut fait, à la satisfaction générale, j'y ai personnellement participé.

Consulter sa propre assurance. Les assurances emploient des techniciens formés à la lutte contre le vol et les attaques "à main armée"

Etablir une solidarité entre professionnels (par exemple prévenir par téléphone vos confrères les plus proches, d'un fait alarmant)

Fermer et alarmer votre domicile.

Selon le type de commerce, le fermer et l'alarmer.

Pour certains posséder un chien dressé par des professionnels.

Interdire à vos jeunes enfants de fréquenter vos commerces.

Pourvoir vos commerces de vidéo surveillance, installées avec astuce.

Equiper vos vitrines de bonnes vitres blindées.

Idem pour les portes.

Equiper l'extérieur de vos commerces de "miroirs mouchards"

Toujours prendre trois secondes d'observation avant de débloquent l'entrée.

Tous réflexes et bien d'autres qui seraient étudiés lors des "tables rondes"

Je me permet d'insister sur les consultations a ouvrir avec les professionnels qui ne pourront que déboucher sur des perspectives positives.

CONTRIBUTION

Arnaud LEDUC

Incivisme et insécurité

Il n'y a pas de hasard si les courbes de l'insécurité et de l'incivisme sont similaires, c'est que ces deux notions sont intimement liées.

Si la mairie de Paris a fait la chasse aux tags et aux dépôts de petites ordures au coin de la rue depuis les années 80 ce n'est pas pour le plaisir de dépenser l'argent du contribuable, mais pour éviter l'escalade, de ces "petits" incivismes qui transforment le coin d'une rue tranquille en décharge, faisant fuir l'honnête passant pour laisser la place aux petits trafics puis peu à peu si rien n'est fait, à la violence, laissant les riverains à leur désespoir.

Mon proviseur de 4^{ème} avait la même démarche, en passant chaque année une journée à reboucher les trous fait par les élèves avec leur compas sur les bancs de la salle d'étude, car il est plus facile de faire respecter un lieu propre que d'arbitrer les concours de celui qui transformera le plus vite son banc en gryère.

Certains parmi les membres de Nouvec nous ont fait part d'expériences douloureuses. L'un de nous, intervenu pour séparer deux bagarreurs s'est retrouvé devant le juge qui lui a promis de la prison s'il le revoyait. L'une a vu un ami de 34 ans, marié et père de deux enfants poignardé à mort pour être intervenu en voulant lui aussi arrêter une bagarre.

Devons nous pour autant toujours nous taire? En restant muet devant les incivilités de tous les jours, nous créons nous même ce climat permissif qui génère vite un sentiment d'impunité chez les voyous qui n'ont plus depuis longtemps aucun code d'honneur ou de savoir vivre.

Les vols à l'arraché de sacs ou de bijoux ne se font plus tard le soir, dans des ruelles mal éclairées, mais en plein jour devant de nombreux témoins qui préfèrent détourner le regard que de tenter de barrer le passage au voleur, ou pire, filmeront une agression de l'autre côté de la rue plutôt que d'appeler les secours.

C'est de la société que viennent les règles qui la régissent, règles qui on amenées l'animal que nous sommes en être civilisé. Le proverbe dit : "qui sème le vent récolte la tempête". En fermant de plus en plus souvent les yeux sur le respect des règles de base de la vie en communauté, notre société ne mérite-t-elle pas ce qui lui arrive?

Quelques données nationales :

Sondés 16 518 ménages de 14 ans et plus

Les atteintes aux biens des ménages et vols personnels et tentatives : entre 2006 et 2009, la proportion de vols et tentatives de vol suivies d'une plainte est, d'après les enquêtes « cadre de vie et sécurité », passée de 36,4 % à 32,5 %.

Les atteintes subies par les personnes de 14 ans et plus de 2006 à 2009 (hors vols et hors ménages) : On estime que les personnes de 14 ans et plus ont subi un peu plus de 1,4 million d'actes de violences physiques hors ménage en 2009, soit 2,8 actes pour 100 personnes. Ce taux d'atteintes déclarées est en hausse significative par rapport à 2006, année où il avait été mesuré à 2,4 actes pour 100 personnes de 14 ans et plus.

Le sentiment d'insécurité dans le quartier ou au domicile de 2007 à 2010 : Interrogées entre janvier et avril 2010, 20,5 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité dans leur quartier. Pour 10,8 % d'entre elles cela se produit « souvent ou de temps en temps ». Ces deux proportions sont en hausse sur deux ans, sachant qu'elles l'étaient déjà entre 2008 et 2009. Les femmes de 14 ans et plus sont en proportion bien plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'il leur arrive de se sentir en insécurité dans leur quartier. Pour le sentiment d'insécurité au domicile, on observe aussi une forte hausse sur 2 ans. En 2010, 15,8 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile. Les femmes de 14 ans et plus sont en proportion deux fois plus nombreuses à déclarer qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile (20,8 % en 2010) que les hommes (10,3 %).

Sondés 13 036 personnes de 18 à 75 ans

Les actes de violences physiques ou sexuelles déclarés par les personnes de 18 à 75 ans de 2007 à 2009 : La proportion de personnes de 18 à 75 ans ayant déclaré avoir subi au moins un acte de violences physiques ou sexuelles en 2009 s'élève à 2,7 %, soit un nombre estimé de victimes de près de 1,2 million. Ce taux est stable sur deux ans. Entre 2007 et 2009, la proportion de femmes déclarant avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles a augmenté significativement alors que celles des hommes a peu varié. En 2009, on estime que plus de 650 000 femmes de 18 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles, soit 3 % d'entre elles. Ce taux s'est apprécié de 0,4 point par rapport à 2007, ce qui est statistiquement significatif. On établit donc une tendance à la hausse sur deux ans pour les femmes de 18 à 75 ans¹.

Arrêt sur la sécurité routière, dans notre département, le bilan provisoire de l'accidentologie routière du mois de novembre 2010 est défavorable. Une augmentation des trois indicateurs « accidents, tués et Blessés » de : + 11 % du nombre d'accidents (soit 411 accidents corporels en novembre 2010 pour 369 enregistrés en novembre 2009) ; + 8,5 % du nombre de blessés (soit 509 blessés en novembre 2010 pour 469 enregistrés en novembre 2009). Et 3 tués de plus (16 tués en novembre 2010 pour 13 en novembre 2009).

Sur les 15 accidents mortels de la circulation routière (dont un avec deux personnes décédées) on note : 7 accidents impliquant des véhicules légers entre eux (dont un avec un minibus) ; 4 accidents impliquant un véhicule particulier seul ; 3 accidents impliquant un deux-roues motorisés et un autre véhicule (2 motos dont une non homologuée et 1 cyclomoteur) ; 1 accident impliquant un piéton et un véhicule.

Les principaux facteurs identifiés dans ces accidents : Une vitesse excessive ou inadaptée dans 7 cas ; le non port de la ceinture de sécurité ou du casque dans 7 cas ; une conduite sous l'empire d'un état alcoolique dans 5 cas ; un dépistage de produit stupéfiant positif dans 1 cas ; un défaut de permis de

¹ Alain Bauer (sous la direction d'), La criminalité en France, INHESJ / ONDRP, Rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales 2010, CNRS ÉDITIONS, 2010

conduire dans 2 cas ; un dépassement dangereux, une circulation de véhicule non homologué, un assouplissement au volant, une circulation à contre sens et le non respect d'une priorité dans 1 cas².

Quelques documents fournissant des analyses :

Le plan de la prévention de la délinquance des bouches-du-Rhône, 2010 - 2012.

Criminalité et délinquance enregistrées en avril 2011, dans le bulletin mensuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, mai 2011

Rapport sur l'application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, Par Bernard REYNÈS, Député des Bouches du Rhône, Décembre 2010

La criminalité et la délinquance constatées en France, données locales, année 2009, d'après les statistiques centralisées par la Direction Centrale de la Police Judiciaire,

Violences urbaines, quartiers sensibles et stratégies locales, Rencontre du 18 décembre 2006, les Éditions de la DIV

Regard sociologique sur l'évolution des délinquances juvéniles, leur genèse et leur prévention, Par Laurent Mucchielli, 2004

Délinquance et rébellion en France et en Europe, Par Henri Mendras, *Revue de l'OFCE*, Janvier 2003

Les statistiques de la délinquance, Bruno Aubusson, Nacer Lalam, René Padieu, Philippe Zamora (*), *Dossiers Insee, France, portrait social 2002/2003*

Quelques sites Internet :

Délégation interministérielle à la ville (DIV) : <http://www.ville.gouv.fr/>

Centre de ressources DIV : <http://i.ville.gouv.fr>

Centre d'analyse stratégique : <http://www.strategie.gouv.fr/>

Institut national des hautes études de sécurité (INHES) : <http://www.inhes.interieur.gouv.fr/>

École des hautes études en sciences sociales (EHESS) : <http://www.ehess.fr/>

Sénat (Dossier « La lutte contre la délinquance juvénile » ; comparaison européenne) : <http://cubitus.senat.fr/lc/lc53/lc53.html>

Forum français pour la sécurité urbaine : <http://www.ffsu.org/>

Forum européen pour la sécurité urbaine : www.fesu.org

European Crime Prevention Network : http://ec.europa.eu/justice_home/eucpn/

Insecurities in European Cities (European research project 2001-2004 into fear of crime) : <http://www.insec.uni-hamburg.de/>

European Forum for Urban Safety and Security : <http://www.urbansecurity.org/>

Urban France : <http://urbact.eu/fr/accueil.html>

Centre international pour la prévention de la criminalité –CIPC (Montréal) : <http://www.crime-prevention-intl.org/>

Centre for International Crime Prevention (Vienne-Autriche) : http://www.odccp.org/crime_prevention.html

The Social Science Research Council (New York) : <http://www.ssrc.org/>
<http://riotsfrance.ssrc.org/Roy/>

² Préfecture des Bouches-du-Rhône, Bilan provisoire de la sécurité routière dans le département des Bouches-du-Rhône pour le mois de novembre 2010/2009, Marseille, vendredi 10 décembre 2010.